

Conseil de quartier du Val

17 janvier 2023 – Salle Delacour

11 habitants – Elus référents présents : Y. Froissart, B. Hedde, J. Mesas

Mme Magali Sanglier, agent municipal qui sera agent recenseur notamment sur le quartier du Val est présentée aux riverains.

Retour sur les points évoqués lors de la réunion précédente

- Sécurisation du bout du pont en venant de St-Laurent

Les réflexions sont toujours en discussion avec le Conseil départemental du Loiret pour élaborer le projet d'aménagement.

Un riverain suggère une rénovation de la RD 925 jusqu'au changement de département.

Concernant le stationnement des PL sur le parking du conservatoire, les riverains indiquent que les camions continuent de se stationner sur le parking devant le conservatoire. Les pierres déplacées sont plus en aval, mais le problème subsiste plus près du Pont. Il est indiqué que ce point a été intégré à la réflexion avec le Conseil départemental du Loiret. Sur cette portion de la route, il faut un aménagement réfléchi, la simple pose de pierres serait inefficace.

- Entretien de la voirie

La route de Fins d'Amérique aux Ballotteries a été intégralement reprise. De même, il a été refait les chemins des Montévraux et de Marchebault. Ceci a été fait en gravillonnage avec reprise du fonds de forme. Ces deux chemins ont été mis en priorité au vu de leur état de dégradation.

Le chemin des Grandes Gibaudières reste à faire. Il est envisagé sur 2023.

Par ailleurs, l'entreprise Legout doit encore réaliser les plateformes pour les poubelles en bout de chemin.

- Signalisation au niveau de la levée

Grâce à des photos transmises par un riverain, nous avons obtenu un complément de signalisation au niveau de la levée.

Nouveaux points évoqués :

- Entretien de la route du Pré D'Allonnes

Les riverains signalent une stagnation d'eau sur la route du pré d'Allonnes, à un point bas qui nécessiteraient un dérasement.

Suite donnée : Relancer les services techniques pour faire un dérasement afin de faciliter l'évacuation de l'eau.

- **Entretien des buses sous la chaussée entre le pont de Beaugency et le Pont du Guidon.**

Un riverain signale un défaut de nettoyage régulier des buses qui doivent évacuer les eaux pluviales de la portion de voirie entre les deux ponts.

Suite demandée : Demande d'intervention à SUEZ.

- **Chemin allant de Marchebault au Pré d'Allonnes et de Marchebault au Pont du Guidon**

Un habitant remercie pour le travail réalisé sur les chemins qui ont été refaits. Il demande si des travaux sont prévus sur les deux parties restantes du chemin de Marchebault.

Il est expliqué que la ville a fait un effort financier conséquent qui visait à offrir à chaque habitant une sortie carrossable jusqu'à une route. Aussi, ces deux portions qui ne desservent aucune habitation ne sont pas prioritaires pour une amélioration au regard des besoins restants sur d'autres rues et chemins dans l'ensemble de la ville. Il n'y est donc pas prévu de travaux à court ou moyen terme.

- **Entretien du site du Conservatoire**

Les riverains se plaignent du manque d'entretien par la Conservatoire des Espaces Naturels de la partie située près du Pont. Il est répondu que cela dépend du domaine public fluvial et est en gestion par le Conservatoire des Espaces naturels. La mairie n'a pas la main sur la gestion de ce site.

Il est signalé que l'agricultrice qui élevait des moutons a cessé son activité et revendu son cheptel.

- **Problème de visibilité au carrefour de la Caillotièrre**

Un riverain signale que le panneau au carrefour de la Caillotièrre masque la visibilité des personnes voulant s'engager sur la RD925. Il est demandé s'il serait possible de le décaler.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques et au Conseil départemental du Loiret.

- **La Saulaye**

Le riverain demande si le chemin de la Saulaye est communal.

Après vérification au cadastre, le chemin est partiellement communal sur les 40 premiers mètres seulement, et à cheval sur les deux communes de Beaugency et Lailly.

- **Accotements de la RD 19 dans la Chataigneraie**

Il est signalé des trous importants dans les accotements liés notamment aux camions poubelles. Le riverain sollicite la remise en état. Mais il suggère aussi la possibilité de créer aussi des points de regroupement dans la Chataigneraie. Il est indiqué que cette démarche devra se faire en concertation avec les autres riverains.

Suite donnée : Demande d'avis transmise à Véolia et à la CCTVL.

- **Distribution du bulletin municipal**

Il est signalé que l'ensemble du quartier du Val n'a pas eu le bulletin municipal.

Monsieur le Maire confirme que nous avons des difficultés avec la Poste depuis deux distributions du bulletin. Nous étudions un nouveau mode de distribution pour les prochains numéros.

- **Cérémonie des vœux**

Monsieur le Maire informe que la cérémonie des Vœux aura lieu le vendredi 27 janvier 2023 à 19h00 à la Salle des fêtes.

- **Aire d'accueil des gens du voyage**

Monsieur le Maire confirme que nous avons l'obligation de fournir un terrain pour pouvoir accueillir 10 à 14 caravanes lors de petits passages.

A ce jour, le site de la Caillotièrre à Beaugency est l'un des terrains en réflexion sur la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. Les discussions vont encore se prolonger et le projet serait réalisé au mieux à l'horizon 2024.

Monsieur le Maire est conscient des nuisances, mais il est important d'avoir un terrain pour pouvoir gérer les installations qui se font actuellement de façon totalement sauvage sur toute la commune.

- **Avenir de la Friche TRECA**

Monsieur le Maire indique que la friche TRECA entre dans une réflexion de rénovation urbaine globale en lien avec le centre-ville. L'idée à l'étude serait de déplacer les tennis sur la friche TRECA et de pouvoir bénéficier de l'espace libéré par les tennis pour reconfigurer le stationnement et créer des immeubles d'appartements. Ce projet est actuellement en étude de faisabilité.

Sur les terrains situés en face LIDL, il y a des discussions en cours avec des investisseurs.

- **Résidence Senior aux Fontaines**

Une habitante demande les suites données au questionnaire diffusé en 2021 sur la possibilité de création d'une résidence senior.

Monsieur le Maire indique que le projet s'est concrétisé dans l'ancien bâtiment des Fontaines. Le permis a été déposé et le projet doit débuter en 2023. Il y aura des appartements en location et quelques appartements en accession à la propriété.

- **Eclairage des terrains de foot**

Des habitants signalent que les terrains de football sont éclairés alors qu'aucune équipe s'entraîne. L'éclairage reste allumé au-delà de 23h parfois. Ceci va être remonté aux services techniques pour étudier comment stopper cela car nous sommes dans une démarche d'économies d'énergie.

- **Eclairage du théâtre de verdure**

Une riveraine s'interroge sur la pertinence de continuer d'éclairer le théâtre de verdure dans une démarche d'économie.

Monsieur le Maire indique que ce site est désormais soumis à extinction la nuit comme le reste de l'éclairage public.